

Rapport moral de la Présidente

à l'Assemblée Générale du 24 novembre 1999

L'année 1998-1999 a été particulièrement fertile en articles de presse au sujet de l'activité de notre association. Je cite :

Croire aujourd'hui	<i>Ethique et Investissement</i>	Décembre 1998
La Croix	<i>Des placements qui respectent vos convictions,</i>	Décembre 1999
Alternatives Economique	<i>Les placements éthiques</i>	1 ^{er} trimestre 99
Intérêts privés	<i>Ces placements qui donnent bonne conscience</i>	Juin 1999
Journal Banque	<i>Fonds éthiques</i>	Juillet 1999
A.C.I. programme d'année	<i>L'association Ethique et Investissement</i>	Septembre 1999
Le Point	<i>Les gentils actionnaires</i>	Septembre 1999
Le Parisien	<i>Les placements socialement corrects</i>	Octobre 1999
La Vie Financière	<i>La bonne affaire</i>	Novembre 1999
Que Choisir	<i>Placements éthiques, lesquels choisir ?</i>	Novembre 1999
TF1	<i>Journal de 20 heures reportage</i>	Novembre 1999

A paraître en janvier 2000, un article dans Famille Chrétienne et dans Capital.

Ces articles ou reportages, ce n'est pas nous qui les avons provoqués. Ce sont les journalistes qui sont venus nous interroger. C'est la preuve que le sujet intéresse et la diversité des journaux qui ont voulu faire paraître un article atteint maintenant des milieux très divers.

Cela prouve que nous sommes à un tournant dans l'opinion publique en France. Les sondages le démontrent. Aujourd'hui, les gens se demandent davantage : « A quoi sert l'argent que je place ? »

Et notre association, qui a déjà 16 ans d'existence, peut répondre à l'interrogation de beaucoup. Les fonds gérés par la Financière Meeschaert, Nouvelle Stratégie 50 et maintenant Actions Ethique, sont les seuls fonds éthiques aujourd'hui à avoir, adossés à eux, une association d'épargnants avec des critères d'investissement éthiques précis. Plusieurs banques ou institutions financières se tournent aujourd'hui vers notre association pour prendre des idées.

Il nous faut donc maintenant répondre à de nombreuses demandes et interrogations. C'est pourquoi nous faisons un effort de meilleure communication.

 Association
Ethique et
Investissement

11, rue de la Chaise · 75007 Paris · Tél. 01 45 49 39 30 · Fax 01 42 22 25 49

Merci d'affranchir
au tarif en vigueur

Association Ethique
et Investissement
11, rue de la Chaise
75007 Paris

La lettre de l'Association Ethique et Investissement

mai 2000

2

Les fusions d'entreprises

Compte-rendu de l'assemblée semestrielle
du 24 novembre 1999

Dans la continuité de notre dernière réunion sur les fusions d'entreprises, l'Association accueille aujourd'hui Monsieur Jean-Claude Penauille, Président du groupe Penauille Polyservices qui a acquis une taille internationale en absorbant de nombreuses entreprises.

Voici les questions que nous posons à Monsieur Penauille :

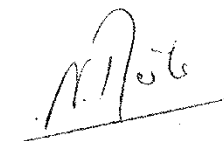
- D'après vous, vos fusions ont-elles été réussies, non seulement sur le plan économique, mais sur le plan humain ?
- Quels mobiles avez-vous eus pour mettre en place une stratégie de fusions ?
- Quel temps d'approche prenez-vous pour que les cultures d'entreprises se comprennent et s'enrichissent mutuellement ?
- Y a-t-il eu des licenciements à la suite de ces fusions ?
- En un mot, y a-t-il eu mieux-être pour l'ensemble des salariés de votre groupe ?

Voici le n° 2
de « La Lettre »
Dans le n° 1,
nous rendions
compte de notre assem-
blée du 26 mai 1999
où nous avons fait une
réflexion générale sur
les fusions d'entreprises.

Nous avons souligné à la fin de cette Lettre des points d'attention qui nous semblaient importants à vérifier lors d'une fusion. Reportez-vous y. En novembre 1999, nous avons invité le Président de l'entreprise Penauille Polyservices. Ce n'est certes pas une des grosses entreprises dont nous entendons parler dans la presse pour leur fusion retentissante, mais il nous a semblé que cette entreprise de services, de taille moyenne, avait su opérer de nombreuses fusions de manière humaine et respectueuse pour celles qui ont accepté de se joindre à elle. A vous d'en juger !

Notre site internet est ouvert. L'avez-vous regardé ?

Sarah Nicole Bealk
Présidente





Les fusions d'entreprises

Jean-Claude Penauille, Président du groupe Penauille Polyservices

L'entreprise a été créée en 1970. Elle compte aujourd'hui 30 000 salariés dans 16 pays différents et comprend deux grands pôles d'activité :

- les services liés au bâtiment et à l'industrie (2,5 milliards de chiffre d'affaires)
- les services liés aux Compagnies aériennes (2,5 milliards de chiffre d'affaires).

A l'origine, le projet de l'entreprise était d'assurer la propreté des bâtiments et le nettoyage industriel. Pour devenir en dix ans le numéro 2 en France avec 18 000 salariés, il a fallu recourir à la croissance externe en rachetant :

- soit des entreprises choisies pour leur savoir-faire particulier dans les hôpitaux, les centres nucléaires et l'industrie pharmaceutique,
- soit de petites sociétés familiales de proximité dont l'avenir était incertain,
- soit encore des sociétés régionales bien implantées.

A la suite de la disparition du monopole des Compagnies aériennes, un autre pôle d'activité s'est ensuite développé autour des services aéroportuaires :

- accueil des passagers et enregistrement,
- assistance aux personnes en difficulté,
- guidage des avions sur les pistes et nettoyage des appareils.

Dans ce secteur, Penauille Polyservices a repris, voilà deux ans, la société britannique Servisair.

Depuis sa création, Penauille Polyservices a racheté une centaine d'entreprises, tâche plus facile dans le domaine des services que dans celui de l'industrie où la compétition mondiale est vive. Son Président déclare respecter une démarche éthique qui consiste à :

- rencontrer et responsabiliser les cadres dirigeants car ce sont eux qui peuvent expliquer les raisons et les enjeux de la fusion,
- observer attentivement avant d'agir et prendre le temps pour apaiser les inquiétudes,
- maintenir le sigle ou l'enseigne de l'entreprise absorbée pour montrer clairement que les relations sont d'égal à égal sans rapport de force,
- impliquer les personnes et faire appel à leur bon sens,
- respecter chaque personne et contribuer à son développement par une promotion interne,
- fixer des règles claires.

Pour appliquer ces principes de responsabilité et de transparence, l'entreprise absorbée fonctionne en centre de profit. Chaque responsable d'agence est un véritable chef d'entreprise directement impliqué dans le suivi de sa clientèle.

Cette démarche n'occulte pas les éléments économiques qui dictent une fusion, comme la recherche d'une meilleure productivité ou le renforcement des compétences.

Penauille Polyservices préfère fusionner les entreprises plutôt que de sous-traiter les activités, ce qui lui permet de maîtriser la relation avec le client et de mieux gérer la formation.

Le bilan humain et social des nombreuses fusions semble positif à en juger par la stabilité du personnel.

La transmission de la culture d'entreprise passe par une politique de ressources humaines dynamique, concernant la formation et l'intéressement.

En 1998, l'investissement en formation a représenté 2,5 % de la masse salariale avec des différences selon les secteurs d'activité. Dans le secteur nucléaire, la formation est particulièrement lourde.

Pour intéresser les salariés à la vie de la société mère, deux cents personnes bénéficient de stock-options en France.

Pour faciliter le dialogue, Monsieur Jean-Claude Penauille a son propre e-mail accessible à tous les salariés.

Penauille Polyservices n'a jamais eu à faire face à des plans de licenciement. Elle manque plutôt de main d'œuvre et la mise en application de la loi des 35 heures a été abordée dans le but de maintenir les salaires et de créer des emplois. 400 commerciaux sont en recrutement. Les discussions préparatoires à la réduction du temps de travail ont eu lieu dans chaque site.

Par ses métiers, Penauille Polyservices se devait d'être le partenaire d'initiatives d'intérêt collectif :

- embauche de 60 chômeurs en fin de droit en Ile-de-France,
- création de l'Association « Grands Frères » à Mulhouse pour l'intégration par le travail de jeunes de quartiers difficiles.

Les fusions d'entreprises

Points d'attention retenus par le Conseil d'administration

- La société Penauille Polyservices est représentative d'un type de concentration très différent de celui des grandes firmes qui font la une de la presse. Elle n'en est pas moins intéressante.
- Elle vient de rassembler un grand nombre de sociétés de services, ce qui ne nécessite pas d'énormes concentrations de capitaux, mais implique une synergie de main d'œuvre.
- La méthode de fusion n'est pas une absorption pure et simple, mais elle rassemble des sociétés déjà existantes et part de la pratique des gens du terrain maintenus sur place.
Elle permet donc :
 - le respect des cultures d'entreprise,
 - la fidélisation du personnel par une mise en responsabilité,
 - une formation à la compétence et à une meilleure connaissance du client,
 - une identification des besoins insuffisamment satisfaits.
Exemple : transports de personnes handicapées.
- La société permet le maintien et la promotion du tissu économique et social des régions concernées.
- Elle procure du travail à un personnel peu rémunéré, sans diplômes ni grande capacité, en s'efforçant de le faire progresser dans la participation à l'entreprise par l'information et la formation.
- Des questions subsistent néanmoins :
 - Quels moyens sont employés pour financer la croissance ?
 - Y a-t-il des indicateurs de performance humaine et des méthodes d'analyse de l'évolution sociale de l'entreprise ?

Je souhaite adhérer à l'Association Ethique et Investissement (cotisation annuelle : 200 francs/30,49 euros).

Je souhaite recevoir une invitation à la prochaine assemblée semestrielle.

Veuillez envoyer un dossier de l'association à la personne suivante :

Nom Prénom

Adresse

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone Fax

Je règle par chèque joint, émis à l'ordre de : Association Ethique et Investissement.

Fait à, le
Signature :